

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dossier



Une guerre au service de la croissance française - Serval continue ! - La MINUSMA sous contrôle

Lire pages 6 à 9

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

P.3 ÉDITO Mercenaires et chevaliers

P.4 BURKINA FASO Silence sur les manifestations contre Blaise Compaoré au Burkina

Les politiques français s'entêtent à chanter les louanges du dictateur burkinabé collaboration à la guerre française au Mali n'a rien arrangé, alors que le régime se trouve en grande difficulté

P.5 CAMEROUN Guerre française au Cameroun : la France toujours dans le déni

Dans la lignée de ses prédécesseurs, le gouvernement répond par une fin de non recevoir à un député qui l'interroge sur la guerre menée au Cameroun

P.9-10 FRANCE Fabius, ministre des entreprises et de l'influence française

Le 25 juin dernier, Laurent Fabius donnait à l'Ecole Polytechnique un discours au titre évocateur : « La France, « puissance d'influence », face aux changements du monde ». En filigrane de son analyse des évolutions en cours, le socle de l'histoire néocoloniale française.

P.11-12 LIRE Rwanda 1994, Noirs et blancs menteurs de Philippe Brewaeys

Un journaliste belge reprend et déconstruit la thèse du juge Bruguière, «une enquête manipulée ».

P. 12 LIRE Dette et génocide - Rwanda, une histoire volée

L'UMP courtise Sassou

En juillet, la vice-présidente de l'UMP Rachida Dati puis le président Jean-François Copé ont étrangement fait le voyage chez un vieil ami de la FrancAfrique, le dictateur congolais et criminel de guerre Sassou N'Guesso. Dati, brandissant sa casquette d'eurodéputée, est venue selon la télé d'Etat « *apporter son appui au développement du système éducatif congolais* » et « *examiner avec le président du Sénat les possibilités de coopération entre le parlement européen et la chambre haute du parlement congolais* ». De retour à Strasbourg, elle a tout de même adressé à la Commission européenne une question écrite (29 juillet) demandant « *dans quelle mesure le 11e FED [Fonds Européen de Développement] contribuera-t-il à appuyer les autorités congolaises dans les efforts qu'elles mènent pour assurer l'afforestation et le reboisement?* ». Un peu « *d'aide au développement* », pour huiler... Quant à la prestation de Jean-François Copé au « *Forum Forbes Afrique 2013* » de Brazzaville, auquel participait Sassou et dont l'organisation avait été confiée à Havas (groupe Bolloré), elle a été très critiquée pour sa rémunération. Mais en plein feuilletéon estival du renflouement de l'UMP suite à l'annulation des comptes de campagne de Nicolas Sarkozy, personne, à la notable exception de Médiapart (2/08), ne semble s'être étonné de ces allées et venues... sauf les journalistes africains, moins naïfs sur l'intérêt d'une visite estivale chez Sassou.

Le PS et EELV banalisent Sassou

Les responsables politiques de la majorité ont saisi l'occasion du « ménage » de Copé au Congo pour dénoncer cette pratique de la prestation rémunérée. Le patron du PS, Harlem Désir, a dénoncé la « *politique business* ». Le co-président du groupe EELV à l'Assemblée, François de Rugy, a pour sa part souligné le risque de « *conflit d'intérêt* »...de ces pratiques en général, ce qui n'est pas faux. Mais les ténors de la gauche se sont bien gardés de souligner la nature dictatoriale du régime congolais, et donc le risque de légitimation qui accompagne la visite de tels responsables politiques. Ainsi, Bruno Le Roux, patron des députés PS, a trouvé « *choquant (...), quand on est député, quand on est président d'un parti politique, que l'on aille à l'étranger faire*

des conférences, faire l'aller-retour pour partir avec un chèque ». Donc peu importe le pays, et Sassou est aussi fréquentable que n'importe qui ? C'est ce qu'assume plus explicitement le ministre du Développement Pascal Canfin, qui a déclaré sur i-Télé : « *Le principe me choque - que ce soit à Brazzaville, à New York ou ailleurs* ». Encore une élégante manière de normaliser la FrancAfrique ! Jean-Christophe Cambadélis, lui, a remarqué sur son blog que c'était un peu différent, tout de même, mais parce que l'Afrique est « *pauvre* » : « *il y a là tout le mépris de celui qui ne réfléchit même pas qu'il va en Afrique et qu'une telle note de frais peut être choquante au regard de la pauvreté régnante. C'est l'esprit colonial très en vogue en ce moment* ». Et c'est l'esprit très néocolonial de ne pas signaler que cette pauvreté a des causes politiques, qu'incarnent le despote congolais et ses complices français. Finalement, la polémique autour de cette affaire revient surtout à banaliser la dictature de Sassou...

Il n'y a pas que Copé

Le *Canard* (13/08) signale que Christine Ockrent animait le « *Forum Forbes Afrique* » de Brazzaville. Quelques semaines plus tôt, elle était invitée au New York Forum Africa, organisé pour la deuxième année consécutive à Libreville par Richard Attias pour satisfaire l'ego d'un Ali Bongo en mal de reconnaissance internationale. L'ancienne n°2 de l'Audiovisuel Extérieur Français et compagne de Bernard Kouchner, ex-ministre champion de l'indignation sélective et consultant de luxe pour papa Bongo, parlera-t-elle de la FrancAfrique dans son émission « *Affaires étrangères* » le samedi sur France-Culture, à la rentrée ?

Disparus du Beach : la justice à petits pas...

Le 22 août, le Général congolais Norbert Dabira a été mis en examen en France pour « *Crime contre l'Humanité* ». Il est suspecté d'être impliqué dans l'affaire des « *disparus du Beach* », du nom d'un embarcadère de Brazzaville, pour laquelle une plainte a été déposée en France pour arrestations arbitraires et disparitions forcées, et dans laquelle Survie est partie civile au côté d'autres associations. Au moins 350 personnes y furent enlevées en 1999, lors du retour de milliers de

réfugiés depuis le Congo-Kinshasa, qui avaient cru à la promesse de retour en toute sécurité faite par Sassou Guesso, victorieux de la guerre civile qui a ensanglanté le Congo pour permettre son retour au pouvoir, au plus grand profit d'Elf puis de Total. Alors que l'instruction judiciaire a été ouverte il y a déjà 11 ans, cette mise en examen est une bonne nouvelle dans la lutte contre l'impunité, à mettre à l'actif du nouveau pôle « *crimes contre l'humanité* » du Tribunal de grande instance de Paris. On peut cependant craindre que le présumé criminel n'échappe à la justice : Arrêté à l'occasion d'un séjour dans sa résidence en région parisienne, il a été relâché après la notification de sa mise en examen, sans obligation de rester sur le territoire français (Jeune Afrique, 22 août). Pendant que la justice française fait un pas, ce dignitaire du régime congolais a déjà repris l'avion... Quant à Sassou N'Guesso, visé aussi par la plainte, il séjourne en France sans s'inquiéter, jusque dans les salons de l'Elysée, comme en avril dernier.

Les délocalisations frappent aussi l'espionnage

Ces derniers mois ont vu une avalanche de révélations sur un système global d'espionnage des internautes de la planète par le renseignement des États-Unis : le projet PRISM. On doit ces fuites à un ancien sous-traitant des services américains du nom d'Edward Snowden, aujourd'hui en exil.

En juin, le journal *Le Monde* « *révéla*it » que la DGSE française faisait de même avec l'ensemble des communications en France. Mais un des spécialistes de ces questions du même journal, Jean-Marc Manach, qui n'a bizarrement pas été associé à l'enquête de sa rédaction, est pour le moins dubitatif sur la faisabilité d'un espionnage de telle ampleur par les services français. Il relaye l'avis d'un chercheur qui parie plutôt sur une « *tentative de désinformation, de manœuvre de roulement de muscles, ce qui est habituel dans le monde du renseignement : plus c'est gros, plus ça passe* ».

Il accorde par contre bien plus de crédit à la possibilité d'interceptions délocalisées, qui se brancheraient sur les grands câbles intercontinentaux par lesquels transite l'ensemble des échanges via internet. Cette thèse, émise initialement par le site *Reflets.info* et reprise dans *Billets d'Afrique*¹ envisage une surveillance globale des communications entre

l'étranger et la France et présenterait l'avantage de bénéficier d'un flou juridique, « rien n'interdit la DGSE d'écouter les français depuis l'étranger ».

Une des dernières révélations de Snowden, le 23 août, concerne justement un tel système installé par les anglais sur un des câbles de communication au Moyen-Orient, attestant de la faisabilité d'un tel système. À services incontrôlés, rien d'impossible.

1 - Voir Cybersurveillance à la française, Billets d'Afrique n°226, juillet-août 2013

Nostalgie

À l'occasion de son départ de la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), le général Clément-Bollée est interviewé par RFI (01/08) sur la restructuration de l'armée malienne par la mission européenne EUTM (en fait fortement française). Interrogé sur l'échec des coopérations militaires antérieures, française et américaine, le général répond : « *La souveraineté des pays peut expliquer aussi pas mal de choses. En particulier, la souveraineté des pays en matière de gestion des ressources humaines : qu'est-ce qu'on fait des chefs ? Qui sont les chefs ? Comment on les place ? Comment on les forme ? (...) La souveraineté empêche parfois ce qu'on pourrait appeler nous l'efficacité d'un outil de sécurité et de défense.* » On sent dans sa réponse comme une pointe de nostalgie pour la période, pas si lointaine, où ce sont des officiers français qui dirigeaient encore officiellement les armées africaines des pays nouvellement indépendants...

Confirmation

Dans son édition du 14 août, Le Monde affirma que « *les services français ont fourni un avion contenant 70 000 litres de carburant et fait parachuter des armes pour soutenir les troupes du MNLA après leur éviction par les djihadistes d'Al-Qaida, à l'été 2012. (...) Pendant l'offensive française, la DGSE avait même préparé des livraisons de missiles antichar Milan au MNLA, mais ne les aurait pas fournis au regard de la faible résistance des troupes djihadistes.* » Il apporte également quelques précisions sur l'aide fournie en retour par le MNLA à l'armée française, confirmant un deal que nous avons déjà analysé (cf. BdA n°222, mars 2013). Reste à savoir à quand remonte cette « *histoire, encore non écrite, des liens entre les services secrets français et les Touareg du MNLA* »...

Mercenaires et chevaliers

« *Plus qu'un mercenaire, un chevalier* ». C'est par ces mots que le Président du Conseil national des barreaux a choisi de saluer la mort de Jacques Vergès, se joignant au concert de commentaires, tantôt flatteurs, tantôt acerbes ou critiques qui ont accompagné la disparition le mois dernier d'un avocat souvent présenté comme un héraut de l'anticolonialisme par ceux qui n'ont jamais daigné s'intéresser à son lourd passif françafricain. Un chapitre bien moins reluisant que les combats menés au service de l'indépendance de l'Algérie et de la défenses des opprimés.

Voir ce ténor du barreau célébré comme un « *rebelle* » ou un « *chevalier* » par ses pairs et par des journalistes ne peut donc que laisser un goût amer au sein de Survie, où Vergès demeurera celui qui a défendu les présidents Bongo, Déby et Sassou contre François-Xavier Verschave à l'occasion du célèbre « *Noir Procès* » de 2000, n'hésitant pas à user de tous les procédés de dénigrement admis à la barre pour ridiculiser le combat de l'association et de son président, allant jusqu'à commettre lui même un ouvrage commandé par l'Etat gabonais pour continuer à croiser le fer par plumes interposés. Un mercenaire, donc, au compte en banque (suisse) confortablement alimenté par les pires figures de la Françafrrique tout au long de sa carrière.

Ce procès pour « *offense à chef d'Etat* », épisode si marquant dans le combat de Survie a curieusement été gommé par les chroniqueurs de la liste des faits d'armes de Vergès, ces derniers jugeant probablement le sujet insignifiant ou les clients de l'avocat pas assez infréquentables pour figurer dans la liste des « *affreux* » qu'il a soutenus. On s'étonnera, ou on feindra de s'étonner que parmi les dirigeants africains, seuls Laurent Ggagbo et Muhamar Kadhafi, tous deux renversés récemment par la France ou le général centrafricain Bozizé, présent le jour des obsèques, aient été cités par la presse française parmi les personnalités « *douteuses* » soutenues par Vergès. Exit donc les dictateurs tchadien, gabonais ou congolais, le Général Eyadema, l'officier congolais Norbert Diabira (un des principaux mis en cause dans l'affaire des disparus du Beach de Brazzaville, enfin mis en examen le 22 août 2013 alors qu'il coulait des jours tranquilles en France). En Françafrrique, c'est bien connu, on ne devient infréquentable que lorsque l'on est destitué.

Inlassablement, chaque événement d'actualité lié aux dossiers françafricains nous rappelle combien la bataille de l'information est difficile à remporter et combien le combat de Survie est nécessaire. Face aux mercenaires et aux courtisans du système, Survie a en effet choisi depuis longtemps ses armes, la recherche de la vérité et la mobilisation citoyenne, qui ont permis de triompher devant les tribunaux, y compris contre des figures comme Jacques Vergès.

Billets d'Afrique, qui fête ce mois-ci ses 20 ans est l'instrument de prédilection de cette lutte collective. Fondé par François-Xavier Verschave, le bulletin de Survie n'a jamais baissé la garde. Il connaît aujourd'hui une évolution historique avec le départ de Raphaël de Benito de son poste de rédacteur en chef et l'arrivée aux commandes de Thomas Noiret et Mathieu Lopès, déjà bien connus des lecteurs de Billets. Quant à Odile Tobner, qui a exceptionnellement laissé la main sur ce numéro, soyons rassurés, elle ne tardera pas à venir ferrailer à nouveau dans ces colonnes, tantôt au fleuret moucheté, tantôt au canon !

Car tout chevaleresque qu'il soit le combat de Survie n'est pas prêt de connaître la paix des braves.

Fabrice TARRIT
Président de Survie

Silence sur les manifestations contre Blaise Compaoré au Burkina

Les politiques français s'entêtent à chanter les louanges du dictateur burkinabé au pouvoir depuis 1987 et sa collaboration à la guerre française au Mali n'a rien arrangé. Pourtant le leader de l'opposition ne devrait pas inquiéter les intérêts français, alors que le régime se trouve en grande difficulté



Manifestations à Ouagadougou le 28 juillet 2013 © Amidou Kabré

Ségolène Royale avait déjà déclaré en 2011 : « *Le Burkina peut compter sur moi dans sa volonté de redorer son image à l'étranger* »¹. Une image, il est vrai, quelque peu détériorée après 3 mois de chaos, entre la révolte de la jeunesse et de multiples mutineries de militaire à travers tout le pays.

La dernière perle vient d'Elisabeth Guigou après une audition de Blaise Compaoré le 5 juin 2013, devant la commission des affaires étrangères : « *Ces applaudissements, qui ne sont pas systématiques dans notre Commission, témoignent de notre gratitude pour le rôle que vous jouez et pour la vision que vous avez du développement de votre pays et du continent africain* ». Mais si Ségolène faisait campagne pour être réélue présidente de l'association internationale des régions francophones, Elisabeth Guigou elle, parle au nom des parlementaires français, elle-même personnalité dirigeante du parti socialiste au pouvoir ! Nulle voix discordante ce jour-là parmi les parlementaires présents².

La guerre au Mali n'excuse pas tout et surtout pas un soutien aussi manifeste au dictateur Blaise Compaoré, dont on connaît les liens avec le MNLA. A moins bien sur que la France soutienne aussi en sous-main ce mouvement qui prône l'indépendance du Nord Mali, pourtant

déclencheur de la guerre³.

Mais le plus grave c'est l'ignorance réelle ou feinte, voir l'incompétence des dirigeants socialistes qui paraissent aveuglés par les apparences du médiateur « *efficace* » Compaoré au point de ne pas voir la situation réelle du Burkina Faso. Pourtant, deux rapports particulièrement virulents contre le régime sont sortis : l'un d'International Crisis Group intitulé « *Burkina Faso, avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes* » publié le 22 juillet 2013, l'autre sous la forme d'une lettre pastorale des évêques du Burkina publiée le 15 juillet 2013.

L'opposition mobilisée contre Compaoré

Et comme pour illustrer leur pertinence, des manifestations historiques viennent de se dérouler au Burkina. Et ce n'est sans doute pas fini. Le projet de constituer le sénat, que d'aucun juge inutile et onéreux pour ce pays pauvre, a servi de prétexte. En réalité, c'est contre Blaise Compaoré que la population manifeste. Avec des foules jamais vues depuis celles qui avaient défilé après l'assassinat de Norbert Zongo en 1998.

L'article 37 de la constitution actuelle empêche Blaise Compaoré de se présenter aux prochaines présidentielles prévues en 2015, alors qu'il est au

pouvoir depuis l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987. Ca fera alors 28 ans. Il garde le silence sur ses intentions, mais ses partisans font ouvertement campagne pour modifier l'article en question, proposant même un référendum.

Les manifestations ont été organisées par les partis opposés au régime, regroupés derrière le Chef de file de l'opposition, une institution, reconnue et financée par l'Etat, et personnifiée par le leader du premier parti de l'opposition Zéphirin Diabré. Ancien ministre de Blaise Compaoré, il a fait une carrière internationale au sein du groupe Castel, puis à la tête d'AREVA Afrique. Libéral bon teint, il ne devrait pourtant pas trop remettre en cause les intérêts français.

Pour l'instant Zéphirin Diabré joue la mobilisation populaire. Mieux il s'est allié avec les partis de la gauche le PDS Metba (partie pour la démocratie sociale, parti des bâtisseurs, et l'UNIR/PS, Union pour le renouveau, parti sankariste, les deux principaux partis de l'opposition, derrière son tout nouveau parti, l'UPC (Union pour le changement). Cette unité a complètement changé la donne politique au Burkina. L'espoir renaît, la mobilisation aussi, l'alternative se profile. Des mouvements citoyens se créent pour mobiliser les jeunes, qui constitue le gros des manifestants, dont beaucoup se méfient des partis politiques, à l'image du « *Balai citoyen* » « pour nettoyer le pays, créé par deux artistes engagés parmi les plus populaires du pays, Sams'K Le Jah et Smockey.

L'alternance se prépare dans la rue. Les médias n'en soufflent mot. La France se tait. Considère-t-elle Blaise Compaoré comme indispensable, depuis la guerre du Mali ? Ce serait un bien mauvais calcul, car il est manifeste que le Burkina ne veut plus de Blaise Compaoré.

Bruno Jaffré

1 - Voir Histoires de dames 2, Billets d'Afrique 208, décembre 2011

2 - Voir le compte-rendu de l'audition sur le site de l'Assemblée nationale

3 - Voir Confirmation, p.2

4 - Publiée le site www.egliseduburkina.org

Guerre française au Cameroun : la France toujours dans le déni

Ce qu'il y a de plus troublant avec nos socialistes de gouvernement, c'est qu'on ne sait jamais exactement s'ils font de l'humour ou s'ils se vautrent simplement dans le cynisme le plus répugnant. Tel est du moins l'état d'esprit dans lequel on se trouve en lisant la réponse que le gouvernement a apportée, le 23 juillet dernier, à une question écrite posée à l'Assemblée nationale par le député EELV Sergio Coronado.

Ce dernier se demandait si le gouvernement de Jean-Marc Ayrault partageait l'opinion exprimée par François Fillon selon laquelle la guerre féroce que la France a menée au Cameroun dans les années 1950 et 1960 relevait, comme l'affirmait crânement l'ancien Premier ministre en 2009, d'une « pure invention¹ ».

Rappelons que cette guerre, qui a fait selon les rapports militaires français eux-mêmes plusieurs dizaines de milliers de morts, a eu pour fonction d'écraser le mouvement nationaliste camerounais, porté par l'Union des Populations du Cameroun (UPC), pour installer un régime « ami » à Yaoundé. Ou, comme l'écrivait plus tard Pierre Messmer, Haut-Commissaire de la France à Yaoundé de 1956 à 1958 : « La France accordera l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui l'a réclamaient avec la plus d'intransigeance² ».

La question de Coronado – qui s'intéressait à un sujet déjà soulevé deux ans plus tôt par Noël Mamère – était d'autant plus légitime que les témoignages et les études s'accumulent ces dernières années, qui prouvent aujourd'hui de façon aussi précise qu'irréfutable que, pour « éliminer » leurs opposants camerounais, « les gouvernements français de l'époque ont mené de violentes opérations de répression contre [l'UPC] et contre les populations civiles soupçonnées de [la] soutenir ». Parmi ces méthodes, le député relevait, entre autres, les bombardements intensifs auxquels les populations furent soumises, la vaste politique de regroupement forcé de villageois dans des villages militarisés, la mise en place d'une guerre psychologique de grande ampleur et d'un système de torture généralisée, les multiples exécutions extrajudiciaires recensées et les forfaits des sanguinaires milices pro-françaises³. Bref, un arsenal analogue à celui qui était déployé, au même moment, en Algérie...

Réponse, donc, du ministère des Affaires

Étrangères à Coronado : circulez, il n'y a rien à voir. Après avoir disserté sur les lourdes « responsabilités » de la France à l'époque coloniale et mentionné la « renégociation » des accords de défense franco-camerounais, les petits malins du Quai d'Orsay ne s'intéressent à la question posée par le député Vert que pour le renvoyer « aux historiens à qui il appartient désormais d'exploiter les archives rendues disponibles pour apporter leur éclairage sur la période. » Plus intéressant encore : la réponse du Quai d'Orsay (version Laurent Fabius) reprend mots pour mots... celle qu'avait formulée deux ans plus tôt le même Quai d'Orsay (version Alain Juppé) à la question de Noël Mamère⁴ !

Faut-il expliquer aux services du ministère des Affaires étrangères que des dizaines de chercheurs, journalistes, militants ont déjà publié des quantités d'études et enregistré des centaines de témoignages qui, tous, confirment que la France s'est livrée à des atrocités au Cameroun dans les années qui ont précédé et suivi l'indépendance de ce pays, le 1er janvier 1960 ? Non, il faut simplement comprendre que le pouvoir socialiste, droit dans ses bottes juppé-sarkozistes, n'a nullement l'intention de suivre le chemin de vérité et de justice auquel a par exemple consenti le Premier ministre britannique David Cameron, pourtant ultra-conservateur, qui reconnaissait en juin dernier, devant la chambre des Communes, les crimes perpétrés par les Britanniques dans les années 1950 au Kenya au cours de la répression des Mau Mau⁵.

Imaginons même un instant qu'il faille encore attendre ces mystérieux « historiens » auxquels font appel les gouvernements français successifs cherchant désespérément à nier

l'évidence⁶. Les déclarations des officiels français qui, à l'instar des anciens Premiers ministres Michel Debré ou Pierre Messmer ou des militaires Jean Lambertson ou Max Briand, se glorifiaient ouvertement dans leurs Mémoires ou dans leurs rapports d'avoir noyé le nationalisme camerounais dans le sang, ne justifieraient-elles pas à elles seules une enquête interne du côté, par exemple, des archives militaires de Vincennes ?

Malheureusement, et on le sait depuis longtemps, les héritiers de Guy Mollet et de François Mitterrand n'aiment pas plus que leurs homologues pétainistes ou gaullistes ces basses besognes. Outre qu'on risque de se salir les doigts sur de vieilles encres et dans des dossiers poussiéreux, cela imposerait de déroger à la règle d'or du socialisme de gouvernement. Lequel met un point d'honneur à toujours servir les puissants... en évitant soigneusement de rendre justice aux « vaincus de l'Histoire ».

Alain Batchy

- 1 - Conférence de presse, Yaoundé, 21 mai 2009
- 2 - Question au gouvernement n° 31918 du 9 juillet 2013. Pour une synthèse, voir Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)*, La Découverte, Paris, 2011.
- 3 - Question au gouvernement n° 114033 du 12 juillet 2013
- 4 - Et débloquent au passage une vingtaine de millions de livres sterling pour tenter de « dédommager » les survivants.
- 5 - Insultant au passage les travaux réalisés par Mongo Beti, Achille Mbembe, Richard Joseph, Abel Eyinga, Piet Konings, Meredith Terretta, et tant d'autres, parmi lesquels ces dizaines de jeunes historiens camerounais qui recensent depuis des années des témoignages sur les atrocités commises à cette époque par les troupes françaises et leurs supplétifs.



Serval : une guerre au service de la croissance française

L'intervention militaire au Mali a été l'occasion d'une opération de communication de grande ampleur, avec en perspective des retombées économiques non négligeables ... pour la France. Comme le dit le site du premier ministre du Mali : « Ensemble, les deux pays ont gagné la guerre ; ensemble ils gagneront la paix ». Le mot « gagner » prend tout son sens.

Placée dès le départ sous le signe du rétablissement de la démocratie et de la lutte contre la barbarie djihadiste, l'opération Serval a été l'occasion d'une autopromotion systématique : « une guerre éclair », « rarement une opération militaire fut aussi bien préparée », « un savoir-faire exceptionnel », « la plus importante action militaire menée par la France depuis un demi-siècle ».

Les combats débutent le 10 janvier 2013, et moins d'un mois plus tard Hollande triomphe à Bamako : « la journée la plus importante de ma vie politique ».

Depuis, à propos du Mali, la communication des autorités françaises est devenue euphorique, sans que les médias cherchent un peu à calmer les esprits.

Jean-Yves Le Drian : « Je suis très fier que les forces maliennes soient en tête du défilé du 14 juillet¹ ».

Pascal Canfin : « Pendant des années la France soutenait des dictatures en Afrique, aujourd'hui nous soutenons des démocraties² ».

Laurent Fabius : « l'élection, probablement, n'a pas été parfaite mais c'est la meilleure qui ait eu lieu depuis l'indépendance » ... « Le Mali a sans doute plus avancé en sept mois qu'en plusieurs années³ ».

Un déferlement de communication « positive », où doute et réflexion n'ont aucune place : une propagande qui marque profondément les esprits et masque efficacement les mensonges sur l'absence d'intérêt économique.

Entraîner l'adhésion et banaliser la tutelle

Un encadrement systématique des journalistes qui ne montrent du conflit que ce que les autorités françaises veulent bien montrer débouche sur un spectacle étrange. Des cartes, beaucoup de photos, mais pas de sang, pas de blessés, pas de cadavres, sauf ceux des français.

Sur le site armée de Terre, les officiers communicants se laissent aller : « Du débarquement du bâtiment de projection et de commandement (BPC) Dixmude à la réfection de la piste de Tombouctou, en passant par l'aéro-largage de sapeurs et de véhicules d'aménagement du terrain, revivez les temps forts de ces derniers jours ». Et la presse se vautre dans cette complaisance guerrière : « vivez minute par minute les derniers événements de la guerre du Mali ».

Aussi, quand le Premier Ministre français déclare « l'opération Serval est une réussite politique », il veut sans doute parler de l'adhésion, de la cohésion nationale et de l'unanimité, que cette communication a réussi à obtenir. Grâce à cette opération, les citoyens français avalent tout. Ils trouvent plus que normal d'intervenir militairement, évident d'exercer une tutelle politique, militaire, culturelle, et tout naturel de conquérir les parts de marché.

La banalisation de la tutelle va permettre, sans scrupule, de présenter la facture à l'un des pays les plus pauvres du monde.

Derrière la façade de générosité tapageuse

On sait à quel point la « diplomatie économique » est chère au gouvernement. Pour s'implanter au Mali, remporter des marchés, c'est le moment où jamais... surtout si les capitaux sont apportés par d'autres. Lors de la conférence des donateurs du 15 mai 2013, 3,2 milliards d'euros ont été annoncés. Même si habituellement, les versements réels sont loin des promesses, une partie de ce beau pactole peut servir à faire tourner les entreprises françaises et dynamiser l'emploi, d'autant que la France ne contribue à ces promesses qu'à hauteur de 15%⁴.

Hollande avait beau affirmer que la France « ne défend aucun calcul économique ou politique », des entreprises françaises sont déjà bien implantées au Mali. Les Maliens téléphonent français - Orange tient 60%

du marché - boivent français - Bramali qui a le quasi monopole des boissons gazeuses, y compris le coca -, est une filiale du français Castel, et ils payent français : les billets de francs CFA sont fabriqués en Auvergne, à Chamalières.



Les entreprises françaises n'auront pas attendu le deuxième tour des présidentielles pour emporter de nouveaux marchés. Grâce à la société Morpho, qui a fabriqué les cartes d'électeur, les maliens ont voté français et Albatros technologies a remporté un marché de 3,5 milliards de francs CFA pour améliorer le centre de données de l'état civil⁵... La liste des négociations en cours est longue : EADS, pour des avions et des hélicoptères, Securicom et EHC LLC pour la sécurité ; Egis, filiale Caisse des Dépôts à 75 %, a emporté la concession pour 30 ans⁶ de l'aéroport Bamako-Senou, avec menaces de licenciements à la clé. Et si les sociétés qui achètent les droits d'exploration minière ne sont pas françaises, l'opérateur technique, FORACO, une société basée à Marseille fait des forages depuis 2 ans à Faléa.



Quoi de plus naturel que ce soit les industriels français qui accourent ?

En juillet 2013, une délégation du Medef a été accueillie à bras ouverts par le Premier Ministre par intérim. Cette délégation était dirigée par Michel Roussin, vieux crocodile du marigot de la Françafrique⁷.

« *Le chef du gouvernement a souhaité la bienvenue à la trentaine d'industriels français qui ont fait le déplacement de Bamako*⁸ ». Et le site du Premier ministre malien ne cache pas qu'il s'agit bien de renvoyer l'ascenseur : « *Quoi de plus naturel qu'après l'intervention héroïque des soldats français, ce soit les industriels du même pays qui accourent au chevet d'un pays encore marqué par les stigmates de la violence dévastatrice ?* ». Autrement dit dans la concurrence entre opérateurs du monde entier, les Français doivent avoir l'avantage.

Ainsi la partie se joue à trois : les bailleurs donnent et prêtent, les Français récupèrent le maximum de marchés, et les Maliens remboursent. La rapacité s'expose derrière le rideau de fumée de la générosité. Aux yeux d'un certain nombre de Maliens, la façade brillante de la communication française faite de générosité et de démocratie a déjà commencé à se fissurer. On souhaiterait aussi que les citoyens français suivent cet exemple.

Gérard Moreau

- 1 - Jean-Yves Le Drian: «Je suis très fier que les forces maliennes soient en tête du défilé du 14 juillet», rfi.fr, 13 juillet 2013
- 2 - Compte Twitter de Pascal Canfin, 28 juillet 2013
- 3 - Mali: Keïta donné en tête de la présidentielle, Cissé conteste, Libération, 29 juillet 2013
- 4 - Promesses d'aide au Mali, Ministère des affaires étrangères, 19 juin 2013
- 5 - Mali: la France des patrons ne perd pas de temps, blog de Thierry Labro sur Mediapart, 2 juillet 2013
- 6 - Vers une concession de l'aéroport de Bamako Sénou : L'opposition ferme des travailleurs, journal malien Le 22 septembre, 12 août 2013
- 7 - actuellement conseiller du président d' EDF , après avoir exercé des responsabilités : SDECE, Générale des Eaux, Ville de Paris, Eiffage, Bolloré, et avoir fait un bref séjour rue Monsieur, comme ministre de la Coopération, ... une condamnation en 2008 dans Affaire des marchés publics d'Île-de-France
- 8 - Communiqué de la Primature du Mali, 2 juillet 2013

Serval continue !

Au milieu du tapage médiatique entourant l'élection présidentielle malienne, on en viendrait presque à croire que l'opération militaire française est terminée : déjà le happy end ? C'est en quelque sorte la version de l'Assemblée nationale, qui a bouclé l'affaire avant la coupure estivale.

On ne l'attendait pas si tôt ! Le 18 juillet la mission d'information de la commission Défense de l'Assemblée Nationale relatif à l'opération Serval au Mali rendait son rapport. Si l'on peut saluer le fait que, pour une fois, la représentation nationale se soit saisie d'un sujet aussi important que le déclenchement d'une opération extérieure (cela n'avait pas été le cas pour l'opération Harmattan en Libye en 2011...), force est de constater qu'un bouclage aussi rapide du rapport d'information laisse dubitatif. C'est à croire que l'opération serait finie ! Or rien n'est moins faux : 3 200 soldats étaient encore présents sur le territoire malien au 22 août, menant des opérations de fouille de grande ampleur et surveillant la tenue de l'élection. Le contrôle parlementaire sur les opérations militaires étant déjà particulièrement faible, on ne peut que regretter ce bouclage prématuré.

Glorifions nous les uns les autres

Le rapport est constitué de deux parties : une partie relative à l'opération et à son contexte ; une seconde consacrée au retour sur expérience de cette opération. Le rapport rappelle tout d'abord l'importance de la zone sahélienne pour la France et pose le décor de la situation malienne : un État faible, un pays transformé en vaste zone de trafics¹, une « *rébellion touareg* » (MNLA) progressivement évincée par des « *groupes armées djihadistes* », une armée malienne affaiblie. Vient ensuite une description de l'activisme français dans la gestion de la crise malienne (pour faire adopter des résolutions par le Conseil de sécurité de l'ONU par exemple) et du cadre légal dans lequel la France a cherché à inscrire son intervention lorsque des groupes rebelles se sont mis en mouvement vers le Sud début janvier 2013. S'ouvre alors une sous partie modestement intitulée « *l'opération Serval est un succès remarquable* » qui glorifie la « *capacité à entrer en premier sur un théâtre* » de la

France, notamment grâce au statut de chef des armées du Président, qui permet de prendre une décision d'intervention de façon unilatérale, aux forces prépositionnées en Afrique ainsi qu'à la réactivité du système de projection de troupes. S'en suit une description de l'opération Serval en tant que telle et des moyens militaires engagés, pour finir par le soutien apporté par les troupes africaines.

Pour préparer la prochaine

La seconde partie, plus technique mais qui intéresse au plus haut point les députés en cette période de préparation de la loi de programmation militaire, s'applique à lister les insuffisances et faiblesses de l'armée française ainsi que les pistes de sortie de crise potentielles pour le Mali. Les auteurs notent ainsi le manque d'avions de transport, les lourdeurs de l'action européenne ou encore la nécessité d'une meilleure coordination entre les armées. Surtout, est abordée l'épineuse question des surcoûts liés à l'opération, qui sont évalués à 250 millions d'euros à la fin du mois de mai. Or la somme, déjà importante, risque de grimper en flèche car le calcul du ministère de la Défense n'intègre pas les surcoûts du fait de l'entretien supplémentaire des matériels. Et avec les conditions extrêmes du désert malien, la facture risque d'être salée !

Victimes invisibles

Il faut enfin mentionner quelques déclarations marquantes des rapporteurs lors de leur audition par la commission défense. On apprend ainsi que « *des chocs psychologiques ont été enregistrés notamment chez des légionnaires aguerris qui se sont trouvés face à de tout jeunes soldats drogués qu'ils n'ont, en dépit de leurs efforts, pas toujours pu épargner* ». Sachant que l'armée reconnaît que des enfants ont aussi servi à porter l'eau et les munitions des djihadistes, combien d'entre eux sont morts lors de l'opération ? Mais ■■■



... une guerre « propre » est avant tout une guerre de l'information. Or, même un des rapporteurs se dit « personnellement impressionné par l'audition de la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCOD), qui a bien mis en évidence le rôle crucial de la communication militaire. » Il serait plus exact de parler de censure militaire, au point de n'avoir aucun témoignage de journaliste indépendant sur les combats...

Tuez les tous...

Pourtant, malgré tous les efforts du gouvernement et de l'armée, apparaissent çà et là des couacs dans le concert médiatique sur une intervention rapide et efficace au service des droits humains. Ainsi le général Bernard Barrera, chef de corps de la 3ème brigade mécanisée et commandant de la brigade Serval de février à mai 2013, a accepté de répondre aux questions du journaliste Jean-Dominique Merchet. L'interview nous apprend la teneur véritable des ordres donnés aux militaires : « ma mission était claire : libérer le pays en localisant et détruisant les djihadistes. La volonté politique, telle que l'a exprimée le président de la République, par exemple lorsque je l'ai rencontré à Tombouctou, et nos ordres étaient très clairs. Détruire ceux d'en face et aller très vite. » Ou encore : « nous ne voulions pas d'une campagne où l'on aurait reconquis le Mali sans tirer un coup de feu. Notre but était de les détruire. » De telles déclarations va-t-en guerre soulèvent un problème de fond : l'armée française a-t-elle reçu pour consigne de ne pas faire de quartier ? Car, selon le lieutenant-colonel Jérôme Cario, qui fut responsable juridique auprès du général commandant l'Etat-major de la région Centre à Kaboul en 2004 et en 2009, « il est interdit d'ordonner qu'il n'y ait pas de survivants, d'en menacer l'adversaire ou de conduire les hostilités en fonction de cette décision² ». Cette interdiction s'appuie sur l'article 23d de la Convention de La Haye de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. Une violation du droit international de plus à l'actif de la France...

Yanis Thomas

1 - les auteurs ont l'honnêteté de mentionner que « Serval n'a [...] pas mis fin à ces trafics mais a [...] déplacé leurs routes » p.18

2 - Jérôme Cario, (2012) : Fondamentaux juridiques en opérations extérieures, Lavauzelle

La MINUSMA sous contrôle

Prenant le relais de la MISMA¹, l'ONU a déployé début juillet sa force de maintien de la paix au Mali, la MINUSMA². Mais la France maintient un certain contrôle sur cette force pourtant sensée introduire une dimension multilatérale à la guerre au Mali.

La nomination du général rwandais Jean-Bosco Kazura à la tête de cette mission a pu faire croire à un recul de l'influence française sur les opérations dans la région, d'autant plus que le Rwandais a été choisi au détriment du général tchadien Bikimo. Au vu de la forte proximité des autorités françaises avec le régime tchadien, ce choix aurait presque pu sonner comme un désaveu. Malheureusement, d'après RFI, citant une source onusienne, ce n'est pas « la présence du Tchad, cette année encore, sur la liste noire des pays utilisant des enfants soldats » qui a joué. Ce sont probablement leur plus grande expérience à l'ONU et dans les opérations de maintien de la paix ainsi que leur proximité avec le gouvernement des États-Unis qui ont pu les faire préférer.

Multilatéralisme de façade

Mais derrière cette apparente « contre-influence », la France garde en réalité un rôle important dans le commandement de la MINUSMA. D'une part, comme le met en avant le ministère de la Défense français, « la France participe à la MINUSMA à hauteur d'une quinzaine de militaires déployés dans son état-major ». Mais d'autre part « le Rwandais Jean-Bosco Kazura aura essentiellement un rôle de représentation, puisque le chef d'état-major de la mission, le général français Vianney Pillet, est le véritable patron des opérations militaires, en

concertation avec les responsables de Serval »³. Le pays ne contribue donc pas pour ce qui est des troupes de bases, mais se taille la part du lion dans l'état-major, jusqu'à le diriger. En plus de cela, le « lien » opérationnel avec Serval est assuré : « La force Serval a mis en place des détachements de liaison et d'appui (DLA) au sein [des] bataillons [de la MINUSMA]. Ils sont sous commandement français et ont pour mission de veiller à



Le français Hervé Ladsous, à la tête du Département des opérations de maintien de la paix à l'ONU, en visite au Mali le 30 juin 2013

la coordination tactique des forces engagées dans une même zone. Ils appuient également les forces africaines dans le domaine du commandement, de la logistique, du renseignement, des appuis feux ».

L'exemple d'un DLA déployé au sein de la MISMA donné en juin sur le site du ministère de la Défense français est évocateur du positionnement de ces détachements français vis-à-vis de troupes souvent africaines. Le ministère met en avant le cas d'une « intégration » au sein d'un bataillon togolais. Les images montrent un soldat français qui marche devant le commandant togolais du bataillon. Le commentaire décrit des Français « parfaitement insérés au sein des forces togolaises » depuis leur arrivée. La proximité historique, la formation des officiers africains dans les

écoles françaises, la présence permanente d'officiers français à l'état-major togolais y sont sûrement pour beaucoup. L'exemple en 2011 de cet officier français visiblement en position de commandement sur des troupes togolaises menaçant un journaliste dans les rues de Lomé illustre pleinement le résultat du néocolonialisme militaire français.

On l'aura compris, les forces françaises sont partout dans la MINUSMA, en position de commandement ou « *d'appui au commandement* » auprès de forces historiquement placées dans un lien de subordination.

Une force de l'ONU aux relents ivoiriens

De plus, cette mission de l'ONU est bicéphale. Le général rwandais partage son siège avec le néerlandais Bert Koenders. Ce dernier, qui aurait été imposé par les Français est un habitué des opérations françafricaines puisqu'il dirigeait précédemment l'ONUCI, la force de l'ONU en Côte d'Ivoire. On se souvient que l'ONU y a là-aussi joué le rôle de faire-valoir multilatéral de l'agenda français de renversement de Gbagbo et a failli dans son mandat officiel de protection des civils ivoiriens. Bert Koenders y a notamment couvert les casques bleus lors de l'attaque du camp de Niambly. Ce camp du Haut commissariat aux réfugiés fut attaqué en juillet 2012 notamment par des forces du nouveau régime ivoirien qui brûlèrent le camp et tuèrent plusieurs personnes. Les casques bleus qui en avaient la garde n'y ont pas protégé les réfugiés mais ont été jusqu'à repousser vers une foule hostile ceux qui venaient chercher de l'assistance auprès d'eux⁴.

Mais c'est surtout l'analogie de Serval vis-à-vis de la MINUSMA avec la force Licorne vis-à-vis de l'ONUCI qui est frappante. Serval, comme Licorne, reste une force indépendante intégralement française, qui viendrait théoriquement en appui des casques bleus. L'exemple ivoirien a montré la réalité de tels montages : la France reste maîtresse de sa partition et imprime aux forces onusiennes ce que bon lui semble. Rappelons enfin que le poste de responsable du DPKO⁵ occupé aujourd'hui par Hervé Ladsous est une tradition française, ce qui s'avère bien pratique pour éviter toute discordance entre les Français et les casques bleus sur un théâtre d'opérations.

La France a superbement contourné les

contraintes onusiennes en déclenchant l'opération Serval, elle s'est aussi assuré que la MINUSMA mise en place par les Nations unies de viendra pas contrarier son hégémonie sur le terrain malien.

Mathieu Lopes

- 1 - Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine, sous l'égide de la Cédéao
- 2 - Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
- 3 - Au Mali, une MINUSMA sans africains ?, Jeune Afrique, 13 août 2013
- 4 - Voir à ce sujet la série d'article de Mathew Lee sur Inner City Press
- 5 - La direction des opérations de maintien de la paix à l'ONU



Fabius, ministre des entreprises et de l'influence française

Le 25 juin dernier, Laurent Fabius donnait à l'Ecole Polytechnique un discours au titre évocateur : « La France, puissance d'influence », face aux changements du monde ». Avec, en filigrane de son analyse des évolutions en cours, le socle de l'histoire impériale et néocoloniale française.

Après avoir disserté sur l'évolution du monde et les enjeux de pouvoir et d'influence qui l'accompagnent, le ministre des affaires étrangères a sans surprise affirmé que la France doit « *défendre ses propres intérêts et agir pour un ordre international mieux régulé et plus juste* ». D'un côté, utiliser le rôle de la France comme « *puissance repère* » pour réguler l'ordre international (comme si celle-ci n'était qu'un acteur extérieur aux injustices, à même de les corriger mais jamais coupable ou complice !), et d'un autre, développer une « *stratégie diplomatique offensive (...) au service de nos intérêts et de notre influence. Nos ambitions régulatrices ne sont pas contradictoires avec la nécessité de veiller à nos intérêts propres* ». On apprécie la justification faussement humaniste, qui permet à peine de distinguer le propos de celui du général De Gaulle en conférence de presse le 5 septembre 1961 à propos du Sahara, et qui aujourd'hui fait tâche : « *Notre ligne de conduite, c'est celle qui sauvegarde nos intérêts et qui tient compte des*

réalités. Quels sont nos intérêts ? Nos intérêts, c'est la libre exploitation du pétrole et du gaz que nous avons découverts ou que nous découvririons. »

Françafric Blues

Les temps ont changé, certes : ce ne sont évidemment plus les mêmes pays qui sont en tête des priorités de la diplomatie économique chère à Fabius, qui souhaite « *redéployer nos moyens afin que la France soit présente là où s'écrit l'histoire du monde contemporain et de demain. C'est pourquoi nous avons engagé ou approfondi une adaptation de notre réseau diplomatique, consulaire et culturel. Celui-ci ne doit pas se contenter d'accompagner notre présence dans des pays avec lesquels les relations sont faciles et anciennes, elle doit nous permettre de renforcer notre présence dans de nouveaux territoires afin de porter nos valeurs, nos idées, nos normes, nos technologies vers les puissances de demain* ». Et surtout vers les marchés les plus importants ?

« *Notre action doit se porter notamment, c'est dans la logique des choses,* ■■■



vers la Chine, l'Inde, le Brésil [mais] nous n'oublions pas ceux que l'on appelle les néo ou moyen-émergents. En Asie, en Amérique latine, en Afrique, ils rassemblent une part déterminante de cette nouvelle « classe moyenne mondiale » que nous voulons atteindre - au Mexique, en Colombie, au Pérou, en Turquie, en Indonésie ou encore en Afrique du Sud ». Étrangement, le ministre ne s'interroge nullement sur l'absence de perspectives économiques importantes « dans des pays avec lesquels les relations sont faciles et anciennes » : que l'économie des pays du pré-carré françafricain végète, à l'exception de quelques profits mirifiques enregistrés au seul bénéfice des firmes prédatrices et des dirigeants kleptocrates, tandis que la population croupit dans une misère crasse... et voilà notre diplomate en chef qui détourne le regard à la recherche de marchés plus importants en volume.

« Ministère des entreprises »

Car son truc, il l'a redit, c'est « la diplomatie économique. C'est la contribution du ministère des affaires étrangères à l'effort général du gouvernement et du pays pour le redressement indispensable de l'économie. (...) La diplomatie économique consiste à accompagner fortement nos entreprises dans leur expansion internationale, à les aider à conquérir des marchés, à développer l'investissement étranger en France afin de réduire notre déficit commercial et de favoriser la création d'emplois. En ce sens, nous nous organisons pour que le ministère des affaires étrangères ne soit pas seulement le ministère des relations politiques ou de l'action culturelle extérieure mais qu'il soit aussi le ministère des entreprises. Nos diplomates développent désormais davantage le « réflexe économique » et nos entreprises renforcent leur « réflexe diplomatique », surtout celles de taille moyenne ou intermédiaire, qui ont besoin d'aide pour se projeter à l'international. » Il est vrai que des multinationales comme Total, qui n'ont en réalité plus grand chose de « français » en termes de composition du capital et du conseil d'administration, risquent plus difficilement d'avoir un « réflexe diplomatique ». Mais le « réflexe économique » de la diplomatie continue en revanche de servir leurs intérêts.

Pantouflage et réseautage

« Cette priorité se décline à travers un certain nombre de mesures concrètes. (...) La formation économique des diplomates est renforcée et ils sont encouragés à aller découvrir le monde de l'entreprise en y travaillant quelques années ». Voilà les intérêts publics bien défendus ! Au diable les scandales récurrents de conflits d'intérêts liés à des cas manifestes de "pantouflage", cette pratique consistant justement à alterner responsabilités publiques et fonctions dirigeantes en entreprises...

« Nos ambassadeurs assument désormais expressément le rôle de chefs de l'équipe France de l'export dans leur pays de résidence. » Le « désormais » s'applique au « expressément » : la pression est peut-être plus forte aujourd'hui, mais les ambassadeurs ont toujours eu cette mission...

Influence et impérialisme

Le numéro 2 du gouvernement ne déroge évidemment pas à la tradition impériale de « l'influence » française, qui sert les intérêts financiers des entreprises françaises tout comme elle s'en nourrit : « [La diplomatie économique] est aussi une mobilisation au service de notre influence, car si celle-ci ne se réduit pas à notre poids économique, elle lui est évidemment liée à moyen et long terme ». Si nombre de voix s'élèvent contre l'instrumentalisation des « valeurs » pour promouvoir en réalité les « intérêts », en revanche la position internationale de la France et son rôle supposé dans la promotion de certains idéaux échappent à la plupart des critiques progressistes. Pourtant, le problème n'est-il pas, qu'à gauche comme à droite, cet héritage de la grandeur de la France soit sacré ? Pourquoi, sur tout l'échiquier politique français, ne trouve-t-on personne ou presque pour interroger les racines de cet ego national, qui voudrait classiquement que la France tienne son « rang » ? C'est pourtant le fruit direct de notre histoire coloniale et impériale qui fait que « Nous sommes un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous participons au G8 et au G20. Nous disposons de la puissance nucléaire et d'une force de projection militaire efficace ».

Aujourd'hui comme hier, toute notre coopération civile, y compris la centaine de centres culturels français, le millier d'Alliances Françaises et toutes les

institutions de la Francophonie, se trouvent au service de ce que Fabius nomme « la "diplomatie d'influence". Le rayonnement culturel, intellectuel et scientifique contribue à notre poids politique et participe à la construction d'une image positive de la France. Ce sont des dimensions complémentaires des aspects politiques et économiques de notre politique étrangère ». Ne pas interroger cette notion, ne pas être autant choqué par l'idée de notre « influence » que par celle de la défense des intérêts économiques, et refuser de voir que les deux sont imbriquées et indissociables, c'est refuser une fois de plus de déconstruire notre imaginaire colonial.

Thomas Noiroit

Délit d'excellence : Biya tue l'UdM.

Il y a une quinzaine d'années, une association de Camerounais de la diaspora créait à l'Ouest du pays l'Université des Montagnes (UdM), pour former des médecins et d'autres professionnels de santé (Billets n°170, juin 2008). Ce projet ambitieux et indépendant, malgré tous les obstacles qu'il a dû surmonter, a prospéré grâce à la qualité de ses enseignements et de ses équipements et au sérieux de sa gestion. L'UdM a noué des partenariats avec des universités étrangères et obtenu un prêt de l'Agence Française de Développement (AFD) pour édifier ses locaux définitifs. Un rapport officiel publié en mai la classait en tête des institutions publiques et privées formant en sciences de la santé. Cette supériorité insolente sur un secteur public miné depuis des lustres par la corruption a provoqué un dernier assaut contre le bastion que constitue l'UdM. L'État a décidé qu'il sera seul à organiser le concours d'entrée en 1ère année pour tous les établissements publics et privés et à répartir les étudiants. Ainsi l'UdM perd arbitrairement le tiers de ses effectifs en médecine, 15% en pharmacie et en chirurgie dentaire. Bien plus, l'État impose de diviser par 2 les frais de scolarité. Ces dispositions vouent l'UdM à la faillite.

Par sa seule existence, l'UdM est une condamnation du système d'enseignement public, asservi au pouvoir et ruiné par la corruption. Que vaut l'avenir des Camerounais au regard de la préservation de ce système ? On dit que les diplomates français qui étaient favorables à ce projet ont été réprimandés : Fabius veut avant tout plaire à Biya, et réciproquement.



Rwanda 1994, Noirs et blancs menteurs de Philippe Brewaeys

Journaliste d'investigation, Philippe Brewaeys a suivi de nombreux dossiers judiciaires en Belgique et sillonné à de multiples reprises l'Afrique des Grands Lacs. Noirs et blancs menteurs est le fruit de 5 ans d'étude en profondeur de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, élément déclencheur du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994. Il y reprend et déconstruit la thèse du juge Bruguière, «une enquête manipulée».

Philippe Brewaeys développe un élément rarement mis en avant : une enquête de l'auditorat militaire belge ayant pour but de vérifier les accusations portées contre les parachutistes belges, notamment quant à leur participation à l'attentat. Dans les mois qui suivent la chute de l'avion, ces enquêteurs ont entendu, en Belgique et au Rwanda, des dizaines de témoins directs, certains ayant même assisté aux tirs des missiles. Quand l'auditorat cesse son travail faute de preuves contre les soldats belges, il transmet le dossier à la justice civile. A l'époque, la MINUAR¹ tente elle aussi d'enquêter mais est interdite d'accès au périmètre du crash de l'avion, réservé aux FAR² et aux militaires français.

La rapidité des belges contraste alors nettement avec les lenteurs françaises. Bruguière ne demande copie des pièces du dossier belge que plus de deux ans après l'ouverture de son enquête et n'en utilise que fort peu d'éléments, préférant s'appuyer sur d'anciens responsables des FAR, jugés pour génocide et crimes contre l'humanité. Brewaeys rappelle d'ailleurs que Bruguière a même refusé de participer à une réunion organisée par Carla Del Ponte entre le TPIR et les justices belge et française.

Brewaeys décortique minutieusement l'enquête Bruguière : témoins de contexte défaillants, faux message de victoire du FPR après l'attentat forgé par les FAR, jusqu'aux auteurs supposés des tirs, entendus par le juge mais jamais poursuivis par la justice française.

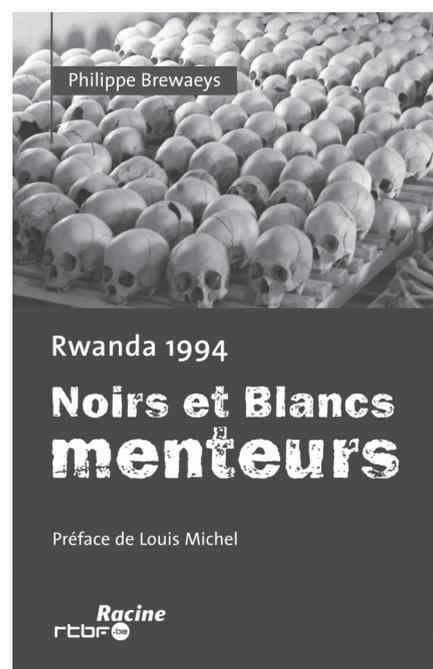
Il note judicieusement que l'article de Colette Braekmann dans *Le Soir* selon lequel « un témoin venant de Kigali... assure que l'avion... aurait été abattu par deux militaires français du DAMI (Département d'Assistance Militaire et d'Instruction) au service des CDR (Coalition pour la Défense de la République), les ultras du Hutu Power accusés d'avoir pris la tête des massacres ultérieurs » déclenche une riposte médiatique par l'ex-capitaine Barril fin juin 1994. Dans les médias français,

celui-ci exhibe alors une prétendue boîte noire de l'avion présidentiel – qui s'avérera fautive – et affirme détenir des dizaines de témoignages accusant le FPR de l'attentat. L'auteur rappelle que Barril refusa de témoigner devant la justice belge comme devant le TPIR, ou même de transmettre ses prétendues preuves.

Brewaeys revient sur les différents contrats passés par Barril avec le gouvernement rwandais dès 1992 et jusqu'en plein génocide, mais aussi sur les « conseils » donnés par l'ancien gendarme de l'Elysée au juge Bruguière. Ainsi, c'est Barril qui recommande d'associer à l'enquête Fabien Singaye – pourtant déclaré persona non grata par la Suisse et expulsé le 4 août 1994 en raison de ses activités d'espionnage pour le compte du régime Habyarimana. Singaye amène les témoins à Bruguière, traduit leurs propos, fait vérifier ses informations par Barril... mais disparaît quand, plus tard, les témoignages s'effondrent les uns après les autres. Brewaeys reproche aussi à Bruguière l'absence de recoupement d'information et de toute critique historique.

Le départ de Bruguière et l'arrivée de Nathalie Poux et Marc Trévidic vont profondément modifier la marche de l'enquête. L'auteur souligne que l'arrestation de Rose Kabuye en 2008, permet à la défense des responsables rwandais d'accéder au dossier. Mais surtout, les juges et leurs experts en balistique se rendent enfin au Rwanda. L'enquête française rejoint désormais grandement les conclusions des belges et des rwandais : la provenance des tirs des missiles réoriente la responsabilité de ceux-ci et pointe du doigt le camp des extrémistes Hutu.

Sur ce point, Brewaeys livre deux témoignages inédits : celui du commandant Grégoire de Saint-Quentin, témoin direct du point de départ des missiles, qui confirme l'expertise balistique, et une fiche de la DGSE du 11 avril 1994 à propos des tirs, qui rejette comme « non satisfaisante » la responsabilité des éléments armés du FPR



Noirs et blancs menteurs, Philippe Brewaeys, éditions Racine - RTBF, 176 p. au vu du nombre de barrages militaires, patrouilles de gendarmes et de la MINUAR. Par ailleurs, cette note précise que les militaires rwandais qui commencent la « liquidations de tous les Tutsi » sont munis de listes préétablies, preuve que la DGSE connaissait d'ailleurs le caractère prémédité du génocide³.

Brewaeys reprend ensuite le calendrier des événements en s'appuyant sur les auditions par la justice belge dès mai 1994. Bruguière choisit de croire « les sentiments » du colonel Marchal qui dédouane l'armée rwandaise de toute possibilité de responsabilité dans l'attentat du 6 avril plutôt que le lieutenant-colonel Chantraine à qui la rapidité de réaction de la Garde présidentielle et de la mise en place du GIR ont fait penser que c'était de ce côté là qu'il fallait chercher les auteurs de l'attentat

Le journaliste expose les diverses tentatives de manipulations de l'enquête belge, notamment par Nahimana espion rwandais à Bruxelles, qui travaillait à la récolte de renseignements avec ■■■

Paul Barril avant le génocide : « *Champion de la prémonition...*, en mars 1994, il prévient un avocat belge qu'un groupe de militaires ou de mercenaires belges auraient été formés pour attenter à la vie du président ».

Brewaeys souligne la différence de traitement de la question du génocide en France et en Belgique, tant judiciairement que politiquement : à ce jour, 4 procès d'assises ont déjà eu lieu en Belgique, aucun en France. Mais il s'inquiète aussi du devenir de l'enquête 19 ans après les faits. Brewaeys, enfin, souligne des anomalies qui constituent autant de soupçons d'une participation française à l'attentat. Ainsi, selon des témoins, l'avion a pu être abattu par des missiles français Mistral, et non par des SAM 16. De même, l'affaire du faux certificat de décès établi pour l'adjudant-chef René Maïer, chargé, avec l'adjudant-chef Didot, de la maintenance du trafic radio de l'ambassade de France et probablement d'écoutes soulève beaucoup de questions. Maïer et son collègue ont-ils entendu ce qu'ils n'auraient pas dû entendre? En tout état de cause, le faux certificat émane des autorités militaires françaises...

Noirs et blancs menteurs constitue une analyse à partir de sources peu connues et très intéressantes qui contribue à démonter l'enquête du juge Bruguière.

Laurence Dawidowicz

- 1 - Mission des Nations unies au Rwanda
- 2 - Forces armées rwandaises
- 3 - Contester la préméditation, c'est nier l'existence même du génocide.

DETTE ET GÉNOCIDÉ

Rwanda, une histoire volée

Éditions Tribord, 23 août 2013, 4€

Publié le 23 août aux éditions Tribord, ce petit livre vise à faire comprendre ce qui a permis le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 en analysant les diverses ingérences étrangères qui y sont intervenues ou qui auraient du le faire, depuis l'époque coloniale jusqu'au génocide.

Un chapitre est consacré au soutien français à l'armée rwandaise (FAR) : formation de militaires et de civils, contrôle d'identité sur les barrages, livraisons d'armes, encadrement opérationnel... L'auteur rappelle que « *sans cette aide française, le régime Habyarimana se serait effondré militairement* » et que « *la France cautionne le coup d'Etat des extrémistes hutus et accueille ceux qui vont former le Gouvernement Intérimaire Rwandais, fer de lance de la politique du génocide* ».

Il aborde l'impunité des crimes depuis 1959 et son prolongement pendant le génocide, puis la protection des génocidaires (de l'opération Turquoise au négationnisme le plus récent comme chez certains penseurs de la gauche radicale américaine, citant Noam Chomsky).

La partie économique, depuis les

ponctions dans le budget national par le biais de la dette (notamment pour acheter des armes qui servirent au génocide, et auraient pu permettre de déclarer cette dette « *odieuse* » et les « *programmes d'ajustement structurel* » (PAS) est une ouverture intéressante. L'auteur illustre ainsi la situation que traversent nombre de pays « *du Sud* », victimes de politiques impérialistes. Il montre que ces influences néocoloniales perdurent et jouent encore un rôle essentiel dans les difficultés que connaît le Rwanda, ainsi que la région des Grands Lacs d'aujourd'hui. Le livre est ainsi ponctué d'un panorama de la situation politique et socio-économique actuelle du pays, toujours replacé dans un contexte mondialisé.

L'ouvrage va toutefois moins loin dans l'analyse économique que le rapport de la « *commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda* » publié par le Sénat belge en décembre 1997¹, mais combien de personnes ont elles lu ce rapport ? Ce livre au format poche, de 100 pages, peut permettre de toucher un plus large public.

Laurence Dawidowicz

1 - Document législatif n° 1-611/7, en ligne sur <http://www.senate.be>

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « *Françafrique* ». Au long de ses 12 pages, Billets d'Afrique décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville _____

Tél. _____

Courriel: _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave

Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeurs de la rédaction: Thomas Noirot et Mathieu Lopes

Comité de rédaction : A. Primo, S. Courtoux, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, P. Caminade, R. De Benito, F. Tarrit

Ils ont participé à ce numéro : J. Beurk, B. Jaffré, L. Dawidowicz, A. Batchy, Y. Thomas, G. Moreau Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : avril 2013 -ISSN 2115- 6336

Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros (Étranger: 30 €; personne à faible revenu: 20 €)

Contact de la rédaction : billetsdafrique@survie.org